

Production cotonnière et agriculture familiale en Afrique de l'Ouest

par

Fabio BERTI¹, Philippe LEBAILLY¹ et Philippe BURNY²

1. Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège

2. Centre wallon de Recherches agronomiques

Correspondance : fabio.berti@ulg.ac.be

1. Introduction

Au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, la culture du coton a connu un remarquable développement en Afrique, et notamment en Afrique de l'Ouest, à un point tel que l'Afrique est devenue le deuxième exportateur mondial de fibre de coton, après les Etats-Unis, où cette culture bénéficie d'importants subsides. Dans plusieurs pays africains, le coton fait vivre des milliers de personnes et constitue une source de devises essentielle, à tel point que le coton peut être qualifié d'« or blanc ». Le rôle de l'agriculture familiale dans cette évolution est fondamental. D'importants changements sont cependant apparus au cours de ces dernières années et les exploitations agricoles ont dû s'y adapter tant bien que mal.

2. Développement de la culture cotonnière en Afrique de l'Ouest

Le coton doit en grande partie son succès au modèle d'intégration verticale qui a prévalu dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest pendant la majeure partie de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. L'intégration de la filière allait de la semence à la commercialisation du produit, avec un accès aisé aux intrants (fourniture à crédit au producteur d'un lot incluant semences, engrais et pesticides) dont le coût est déduit du paiement du coton graine en fonction des surfaces déclarées et des intrants livrés.

D'autres facteurs techniques et organisationnels ont aussi contribué au succès de la culture du coton, notamment :

- la lutte chimique contre les parasites et la mise à disposition des producteurs de variétés de semences bien adaptées aux conditions locales ;
- une offre de services d'appui et d'infrastructures par le gouvernement et les sociétés cotonnières ;
- une contribution efficace de la recherche, surtout jusque dans les années 1990, pour mettre au point des itinéraires techniques adéquats, pour des variétés adaptées aux conditions climatiques et agro-pédologiques répondant également aux exigences évolutives de l'industrie textile ;
- la large diffusion de la culture attelée, notamment grâce à des crédits à moyen terme gérés par les sociétés cotonnières ;
- l'émergence d'un tissu associatif villageois autour de la culture de coton, de mieux en mieux organisée, les sociétés cotonnières leur déléguant progressivement des fonctions de gestion des intrants et de commercialisation du coton-graine.

Le maître-mot de la filière était « sécurisation », grâce aux contrats sur la fibre de coton et leurs garanties financières, tant pour les exploitations familiales que pour les sociétés cotonnières en situation de monopole, les banques et les institutions en charge du financement des diverses étapes de la filière.

La garantie d'un prix d'achat unique du coton graine, annoncé en début de campagne, a entraîné un taux très élevé d'adoption du coton dans les exploitations familiales, notamment au Mali et au Burkina Faso.

L'adoption de la culture cotonnière a été telle que la part des exportations de coton dans les exportations totales est particulièrement importante au Mali, au Burkina Faso et au Bénin.

Il n'est guère aisé de mesurer l'impact du coton sur la réduction de la pauvreté. Il apparaît cependant que le système coton est un puissant moteur de monétarisation des ménages et d'accès à l'investissement.

Le système coton a également contribué à la création d'emplois en milieu rural, à l'amélioration du niveau d'alphabétisation, à l'accroissement du taux de scolarisation.

Dans les exploitations familiales africaines, le coton n'est pas une monoculture. Dans la zone SOFITEX du Burkina Faso, par exemple, le coton représente 30-40 % de la superficie cultivée. Grâce à l'utilisation d'engrais, la culture de coton a un arrière-effet positif sur la culture suivante, notamment les céréales. La superficie consacrée à ces dernières augmente également. En conséquence, le taux d'autosuffisance céréalière est nettement plus élevé dans les exploitations cotonnières que dans celles qui ne cultivent pas le coton.

L'exploitation familiale africaine a nettement su tirer profit d'un système cotonnier proposant un marché à la fois sécurisé, organisé et rémunérateur. Cette maîtrise des risques prime même sur la maximisation des profits.

La modernisation des exploitations, cependant, ne s'est que faiblement accompagnée par l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, l'augmentation des rendements ou le développement de cultures à haute valeur ajoutée.

3. Problèmes rencontrés

Au cours de ces dernières années, le développement de la culture du coton a rencontré diverses difficultés qui ont provoqué un recul parfois significatif de la production.

On peut relever des raisons exogènes, telles que :

- la persistance de larges subventions dans les pays industrialisés, comme les Etats-Unis ;
- la baisse tendancielle, au cours de certaines périodes, du cours mondial de la filière du coton ;
- la forte volatilité des cours du coton ;
- la hausse du coût des intrants ;
- la dépréciation du dollar US par rapport au Franc CFA ;
- l'instabilité géo-politique de l'Afrique de l'Ouest ;
- les retards pris par les nécessaires réformes foncières.

Mais il existe aussi des raisons endogènes à la filière, telles que :

- la stagnation, voire la régression des rendements ;
- la dégradation de la fertilité des sols ;
- l'apparition de résistances aux insecticides ;
- les risques liés aux pesticides pour les utilisateurs et pour l'environnement ;
- un encadrement et une recherche aux moyens réduits et non suffisamment adaptés aux contextes et défis nouveaux ;
- une promotion insuffisante des qualités du coton africain ;
- la libéralisation mal préparée des filières cotonnières (comme au Bénin ou en Côte d'Ivoire), qui a déstabilisé le secteur.

A partir de 2005, le secteur cotonnier africain a connu une grave crise financière, certaines sociétés s'endettant lourdement vu la baisse du prix de la fibre de coton sur le marché mondial.

En conséquence, la production africaine de coton de la zone Franc CFA, après un pic lors de la campagne 2004/2005, a chuté de près de 50 % au cours des quatre campagnes suivantes.

L'agriculture familiale a pu résister, mieux que d'autres systèmes, à tous ces chocs. Cependant, certains exploitants ont été contraints d'abandonner, du moins provisoirement, le coton. Ce sont les cultures vivrières qui sont alors privilégiées, afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la famille. Parfois même, l'exode rural constitue la seule solution.

La libéralisation du secteur cotonnier a cependant entraîné comme conséquence positive l'émergence d'associations de producteurs capables d'investir en aval de la filière et de défendre leur cause non seulement au plan national, mais aussi sur la scène internationale (Association des Producteurs de Coton Africain, Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest, ...).

4. Conclusion

Parmi les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le premier est de réduire de moitié l'extrême pauvreté pour 2015. Il est à douter que l'on y parvienne ! Cependant, l'agriculture familiale africaine reste en première ligne : 70 % des pauvres sont localisés en zone rurale et sont des agriculteurs.

Même en Afrique, les termes « agriculture familiale » recouvrent des réalités diverses, les exploitations agricoles ayant connu, au cours de ces dernières années, bien des mutations dans le but de s'adapter à un environnement en perpétuel changement.

Les campagnes africaines ont vu apparaître des exploitations fortement dotées en facteurs de production et tournées vers le marché international. Mais à côté d'elles subsistent de nombreuses exploitations traditionnelles dont l'objectif est avant tout d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la famille et qui ne disposent que d'un faible capital. C'est le cas dans le secteur cotonnier, mais il n'est pas une exception.

L'enjeu primordial des politiques agricoles est de prendre en considération les spécificités de ces petites exploitations. La seule prise en compte de l'objectif économique d'augmentation de la production et de l'orientation vers le marché ne permettra pas de réduire les disparités et de lutter contre la pauvreté. Pour cela, les politiques menées doivent intégrer également les aspects sociaux et environnementaux afin d'assurer un développement juste et équilibré tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures.

5. Bibliographie

- BARBEDETTE, L. (2004). Mieux connaître la réalité de l'exploitation familiale ouest-africaine, 32 p.
- BELIERES, J.F., BOSCH, P.-M., FAURE, G., FOURNIER, S. et LOSCH, B. (2002) Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ? Londres : IIED, 40 p. (Dossier des zones arides : IIED, 113).
- BERTI, F. (2008). Le prix du coton et des engrais : problématique économique de la zone franc. Conférence internationale sur les enjeux du coton GM. Burkina Faso, Ouagadougou, 13 - 16 septembre 2008.
- BERTI, F. (2007). Exemple d'élaboration d'une stratégie nationale : la filière coton du Burkina Faso. Conférence internationale : Cotton in Africa – Trends, incentives and institutions: what works, what doesn't and why? 6-8 septembre 2007, Arusha – Tanzanie.
- DUFUMIER, M. (2004) Agricultures et paysanneries des Tiers mondes. Karthala, 598 p.
- LEBAILLY, Ph. (2007). L'Etat, les marchés des produits agricoles et le paysan. Communication présentée lors des XXIII Journées du Développement de l'Association Tiers-Monde «L'Etat malgré tout ? Acteurs publics et développement», organisées par la FUCAM et l'Association Tiers-Monde. Mons, 11 avril 2007.
- LEBAILLY, Ph. (2005). La malédiction des matières premières agricoles pour les pays en développement. Leçon inaugurale de la Séance d'ouverture de l'année académique 2005-2006. Gembloux, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, le 4 octobre 2005.
- PETIT, M. (2006) L'exploitation agricole familiale : leçons actuelles de débats anciens. Cahiers Agricultures vol. 15, n°6, novembre-décembre 2006, 486-490.
- SERY ZAGBAI, H., BERTI, F. et LEBAILLY, Ph. (2006). Impact de la dynamique cotonnière sur le développement rural. Etude de cas de la région de Korhogo, au Nord et au Centre de la Côte d'Ivoire. BASE Biotechnol. Agron. Soc. Environ. 2006 10 (4), 325-334.
- SERY, Z. H. (2005). Evaluation de l'impact du coton sur le développement rural. Cas de la région de Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire (Thèse de doctorat), Gembloux, Belgique, Faculté universitaire des Sciences Agronomiques, 243 pages, 31 tableaux et 46 figures.
- WINTER, G. (2002). L'impatience des pauvres. Presses Universitaires de France, 294 p.
- YAYE, A.D. et BERTI, F. (2008). Les enjeux économiques autour de l'agroforesterie villageoise à Aguié (Niger). Tropicicultura. Vol. 26, n°3, 141-149.